

Termes de référence :
Acquisition de services pour la réalisation de 3 reportages
audiovisuels dans le cadre du
8^{ème} Prix Européen de la microfinance, 2017



Inclusive Finance Network Luxembourg Asbl
Siège social : Maison de la Microfinance – 39, rue Glesener- L-1631 Luxembourg
R.C.S. : F 9956

Table des matières

I. Informations générales et contexte	3
I.1. À propos du Inclusive Finance Network Luxembourg Asbl	3
I.2. Origine du Prix européen de la microfinance	3
I.3. 8 ^{ème} PEM « Microfinance au service du logement » organisé en 2017.....	3
I.4. Documentation.....	4
II. Réalisation de trois (3) reportages audiovisuels présentant les trois (3) finalistes du 8 ^{ème} Prix européen de la microfinance 2017	4
II. 1. Objectifs et résultats	4
II.2. Tâches	5
II. 3. Délivrables et rapports	5
II.4. Profil(s) des experts.....	6
II.4.1. Réalisateur	6
II.4.2. Caméraman.....	6
II. 6. Budget.....	7
II. 7. Documents à fournir.....	7
II. 8. Critères d'évaluation des offres	7
III. Annexes.....	8
Annexe I : Prestataire de services - Fiche d'information	9
Annexe II : Bordereau des prix	10

I. Informations générales et contexte

I.1. À propos du Inclusive Finance Network Luxembourg Asbl

Inclusive Finance Network Luxembourg Asbl (InFiNe.lu) est le réseau national luxembourgeois de finance inclusive. InFiNe.lu rassemble les acteurs des secteurs privé, public et de la société civile actifs en finance inclusive. Le réseau promeut une vision de la société avec un accès universel à des services financiers de qualité et à bas coût.

La mission d'InFiNe.lu est d'utiliser l'expertise présente au Luxembourg pour renforcer la finance inclusive. Il s'agit également de faire de la finance inclusive un instrument grâce auquel les personnes acquièrent une plus grande autonomie.

Les objectifs d'InFiNe.lu sont de renforcer la position du Grand-Duché comme centre d'excellence en finance inclusive, de diffuser les savoir et savoir-faire dans le secteur et d'établir des synergies.

I.2. Origine du Prix européen de la microfinance

Convaincue que la microfinance constitue un outil important de lutte contre la pauvreté, la Direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire du Ministère luxembourgeois des Affaires étrangères et européennes (MAEE), a créé en 2005 le Prix européen de la microfinance (PEM) afin de mettre en évidence et de stimuler les avancées réalisées dans le secteur de la microfinance.

Le PEM est décerné tous les ans par la Plateforme Européenne de la Microfinance (e-MFP), InFiNe.lu et le MAEE, en vue de récompenser une institution œuvrant dans un pays en développement.

Le PEM est attribué à l'issue d'une procédure de sélection rigoureuse qui se déroule en trois phases :

1. Une phase de présélection durant laquelle chaque candidature est revue sur base de critères d'éligibilités et de performances financières et sociales ;
2. Une phase de sélection durant laquelle les candidatures présélectionnées sont évaluées par un Comité de sélection qui choisit les 3 finalistes ;
3. Une phase finale durant laquelle un Grand Jury choisit le gagnant entre les trois finalistes.

Le gagnant est annoncé durant la cérémonie de remise du Prix européen de la microfinance à Luxembourg.

I.3. 8^{ème} PEM « Microfinance au service du logement » organisé en 2017

Le **30 novembre 2017**, InFiNe.lu organisera la cérémonie de remise du 8^{ème} PEM avec le concours du MAEE. Cette année le PEM « Microfinance au service du logement » vise à saluer le rôle de la microfinance favorisant l'accès à un logement résidentiel de meilleure qualité pour les groupes vulnérables, à faible revenu et exclus du marché immobilier du secteur bancaire traditionnel.

Par accès au logement résidentiel est entendu :

- l'achat d'une maison ou l'extension de l'espace de vie existant pour répondre aux besoins des familles qui s'agrandissent,
- l'accès à l'eau potable, à des équipements sanitaires et à l'électricité et la satisfaction d'autres besoins essentiels en matière de logement,

Termes de Référence : Acquisition de services pour la réalisation de 3 reportages audiovisuels dans le cadre du 8^{ème} Prix européen de la microfinance, 2017

- l'amélioration du niveau de qualité général du logement en offrant l'accès à des matériaux et des techniques de construction de meilleure qualité, ainsi qu'à une sécurité d'occupation et à une protection contre les expulsions,
- l'atténuation des répercussions des catastrophes naturelles en recourant à des concepts et à des matériaux de construction résilients et en construisant les habitations en dehors des zones inondables et autres sites vulnérables.

Les projets de chacun des trois finalistes, soit trois projets au total, seront présentés à l'aide d'un reportage vidéo de 4 minutes max.

L'identité et donc la localisation géographique des trois finalistes seront connues fin septembre 2017 à l'issue de la réunion du comité de sélection.

I.4. Documentation

La documentation ci-dessous facilitera votre compréhension du concept en vous apportant de plus amples informations sur le PEM :

- *Site Internet du PEM* : <http://www.european-microfinance-award.com/>
- 7th European Microfinance Award Brochure éditée par e-MFP: https://issuu.com/e-mfp/docs/2016_european_microfinance_award_br
- *Pour voir les vidéos du PEM 2016* : <http://www.european-microfinance-award.com/fr/2016-Award>

II. Réalisation de trois (3) reportages audiovisuels présentant les trois (3) finalistes du 8^{ème} Prix européen de la microfinance 2017

II. 1. Objectifs et résultats

La présente mission vise à réaliser un reportage vidéo en langue anglaise et française sur chacun des trois finalistes du 8^{ème} Prix Européen de la microfinance (2017), soit trois projets au total. Chaque reportage aura une durée maximum de 4 minutes.

L'identité et la localisation géographique des trois finalistes seront identifiées fin septembre 2017 à l'issue du processus de sélection mené par e-MFP et par InFiNe.lu.

Les reportages auront pour objectif principal de présenter les projets des trois finalistes et d'en montrer les caractéristiques déterminantes. Il est à noter que si les projets se déroulent dans des zones à fort risques sécuritaires, aucune équipe de réalisation ne sera envoyée dans ces régions et qu'il incombera au Prestataire de trouver un moyen de délivrer le reportage audiovisuel.

La cible principale est le public de la cérémonie de remise du 8^{ème} Prix Européen de la microfinance, à savoir les acteurs européens de la microfinance, praticiens du secteur, représentants des pays du Sud, représentants du monde politique, membres de la place financière luxembourgeoise, représentants de la société civile et représentants diplomatiques.

Le reportage sera aussi diffusé sur le site internet du Prix européen de la microfinance (www.european-microfinance-award.com), ainsi que sur la chaîne youtube de InFiNe.lu.

Termes de Référence : Acquisition de services pour la réalisation de 3 reportages audiovisuels dans le cadre du 8^{ème} Prix européen de la microfinance, 2017

II.2. Tâches

À partir des éléments fournis par InFiNe.lu et en étroite collaboration avec cette association, le Prestataire assure la conception, la réalisation et la production exécutive des reportages et fournit plus particulièrement les prestations suivantes :

- La conception et l'écriture du scénario (FR-EN)
- L'écriture du commentaire voix off (FR-EN)
- Les voix-off par des personnes dont c'est la langue maternelle
- Le sous-titrage en anglais pour la version EN (quand l'interviewé ne parle pas en anglais)
- Le sous-titrage en français pour la version FR (quand l'interviewé ne parle pas en français)
- La direction de la réalisation
- La préparation et les repérages nécessaires
- La fourniture des équipes techniques, des locaux, des matériels, des produits, des décors et des accessoires nécessaires à l'accomplissement de ces prestations
- Le tournage, le montage, la sonorisation (FR-EN), le mixage
- En cas d'utilisation d'une ou plusieurs œuvres préexistantes musicales ou autres, autorisations de chacun des ayants droit
- La post-production
- La fourniture des 3 reportages en format HD compatible avec la diffusion en flux web
- La cession des droits pour la transmission, reproduction (même partielle) et la diffusion
- La remise des rushes et des reportages sur DVD/disque dur
- Pour la projection le jour de l'événement, les trois reportages HD en 16:9 sur support HDxCam

La définition des témoignages à retenir sera faite en collaboration avec InFiNe.lu qui devra également préalablement approuver le script. Une attention particulière devra être apportée à la qualité journalistique du document.

Le Prestataire s'engage à choisir des professionnels confirmés et mettra au service de sa mission la diligence, les moyens et les compétences nécessaires à la réalisation d'une œuvre audiovisuelle conforme aux normes de qualité en usage dans la profession.

II. 3. Délivrables et rapports

Le Prestataire proposera une méthodologie et un calendrier d'activités qui seront précisés lors d'une première réunion préparatoire.

Il présentera également tout document détaillant l'exécution des missions et prévoira des validations intermédiaires pour les différentes étapes du projet.

Intitulé de la Tâche	Contenu	Échéance
Phase I : Réunion préparatoire, tournage dans les trois pays finalistes		Réunion préparatoire : dès identification des trois pays finalistes (fin septembre) Tournages sur le terrain (du 23 septembre au 22 octobre).
Phase II : Pré-montage des trois reportages	Présentation du pré-montage des trois reportages pour acceptation	Le 6 novembre au plus tard
Phase III : Montage définitif des trois reportages	Présentation du montage définitif des trois reportages	Le 16 novembre au plus tard

Termes de Référence : Acquisition de services pour la réalisation de 3 reportages audiovisuels dans le cadre du 8^{ème} Prix européen de la microfinance, 2017

II.4. Profil(s) des experts

Les experts proposés sont bilingues Français/Anglais.

II.4.1. Réalisateur

- Il est responsable de la réalisation des tâches décrites précédemment.
- Il doit également avoir de solides compétences journalistiques et a pris connaissance du sujet traité.
- Il doit manifester des aptitudes pour la communication (écoute active, tact, diplomatie, empathie, persuasion, ...)
- Il doit démontrer des compétences personnelles, notamment : démontrer un esprit d'analyse, gérer son temps de manière efficace, connaître les coutumes du pays.
- **Une expérience similaire dans le cadre de projets dans les pays en voie de développement est vivement souhaitée.**

II.4.2. Caméraman

- Il doit être impliqué dès la préparation du reportage : analyse du scénario, repérages, choix du matériel et des angles de prises de vue.
- Son sens du relationnel est important pour mettre en confiance les personnes qu'il filme (connaissance des coutumes du pays, ...).
- **Une expérience similaire dans le cadre de projets dans les pays en voie de développement est vivement souhaitée.**

II. 5. Approbation des livrables et calendrier/conditions de paiement

Paiements	Échéance	Montant
Paiement intermédiaire 1	<u>Phase I : Réunion préparatoire + tournages dans les trois (3) pays finalistes (les tournages ont eu lieu)</u> : sur demande de paiement avec facture après achèvement par le Prestataire contractant et validation par InFiNe.lu de la Phase I.	Phase I : 40 % du montant total des prix forfaitaires (Bordereau des prix)
Paiement intermédiaire 2	<u>Phase II : Présentation du pré-montage des trois reportages</u> : sur demande de paiement avec facture après achèvement par le Prestataire contractant et validation par InFiNe.lu de la Phase II.	Phase II : 20 % du montant total des prix forfaitaires (Bordereau des prix)
Paiement final	<u>Paiement du solde du contrat</u> : après présentation du montage définitif des trois (3) reportages après approbation par InFiNe.lu et réception des livrables.	Solde du contrat des prix forfaitaires (Bordereau des prix)
Remboursement des frais de voyages et de séjours	<u>Remboursement après la bonne exécution de toutes les obligations contractuelles</u> : sur base d'une facture globale et distincte avec copie des justificatifs pour les frais de voyages. Les frais de séjours, per diem, feront l'objet d'un avenant au contrat.	Remboursement des frais de voyages et de séjours dans la limite du plafond stipulé dans l'estimation des frais de voyages et de séjours (Bordereau des prix)

Termes de Référence : Acquisition de services pour la réalisation de 3 reportages audiovisuels dans le cadre du 8^{ème} Prix européen de la microfinance, 2017

II. 6. Budget

Le Budget, incluant les prix forfaitaires et les frais de voyages et de séjours, se situe entre EUR 30 000 – maximum EUR 60 000 TTC.

Les lieux de tournage n'étant pas encore connus, il est demandé au Prestataire de faire une estimation des frais de voyages et de séjours.

Les frais de voyages et de séjours incluent les vols aller/retour en économie par le trajet le plus direct possible entre le lieu de résidence de l'expert et le lieu d'exécution du contrat (incluant les frais de déplacement du lieu de résidence vers l'aéroport), les per diem (qui incluent les frais d'hébergement et de restauration sur place), les frais de visa, les transports, les véhicules de location, les frais de vaccins éventuels et les frais de traduction éventuels.

Les per diem (frais d'hébergement et de restauration) feront l'objet d'un avenant car ils dépendent des destinations. Les per diem sont calculés pour 5 jours de tournage maximum pour deux personnes (caméraman et réalisateur). Les frais de voyages quant à eux seront remboursés à hauteur des frais réels encourus, contre justificatifs (factures et cartes d'embarquement).

Le paiement des frais de voyages et de séjours se fera dans la limite des montants prévus dans le Bordereau des prix.

II. 7. Documents à fournir

1. Une lettre datée et signée indiquant le montant total de l'offre hors TVA et TVA comprise
2. Une note méthodologique
3. Les CVs des experts proposés
4. La fiche d'information concernant la personne de contact en charge de l'offre complétée et signée (Annexe I)
5. Le bordereau des prix détaillés complété et signé (Annexe II)
6. Exemples d'œuvres réalisées (par exemple lien internet vers une œuvre réalisée)

Ces documents sont à renvoyer pour le mardi 2 mai 2017 par envoi postal ou par email :

Catherine Van Ouytsel
Inclusive Finance Network Luxembourg Asbl
Maison de la Microfinance – 39 rue Glesener, L-1631 Luxembourg

catherine.vanouytsel@infine.lu

II. 8. Critères d'évaluation des offres

CRITERES D'EVALUATION	Points maximum	Points obtenus
Organisation et méthodologie		
Qualité de la note méthodologique, ébauche des scénarios, calendrier des activités et compétences des experts proposés	50	
Budget proposé	50	
Points totaux	100	

III. Annexes

Documents à compléter

(et

à renvoyer pour le 2 mai 2017 au plus tard)

Termes de Référence : Acquisition de services pour la réalisation de 3 reportages audiovisuels dans le cadre du 8^{ème} Prix européen de la microfinance, 2017

Annexe I : Prestataire de services - Fiche d'information

Prestataire de services - Fiche d'information

À cocher : Prestataire individuel

Entreprise

Nom	
Prénom	
Fonction	
Entreprise	
Adresse¹	Rue et n° : Code Postal : Ville : Pays :
Numéro de téléphone (indiquez le code pays)	
Adresse email	
N°TVA (si applicable)	
N° R.C.S. (pour entreprise)	
Informations bancaires	Nom du bénéficiaire : Nom de la banque : Code IBAN : Code SWIFT/BIC : Adresse de la banque : Rue et n° : Code postal : Ville : Pays :

Fait à....., le..... 2017

Nom (dactylographié)
Signature

¹ Si prestataire individuel merci d'indiquer le lieu de résidence

Termes de Référence : Acquisition de services pour la réalisation de 3 reportages audiovisuels dans le cadre du 8^{ème} Prix européen de la microfinance, 2017

Annexe II : Bordereau des prix

Bordereau détaillé des prix (contrat à prix forfaitaires avec obligation de résultats)

Réalisation de 3 reportages audiovisuels sur les finalistes du 8^{ème} Prix européen de la microfinance

Item	Unité	Quantité	Prix EUR (HTVA)	Total EUR (HTVA)
I – PRIX FORFAITAIRES				
Phase I : Réunion préparatoire + tournages dans les trois (3) pays finalistes	Forfait	1		
Phase II : Pré-montage des trois reportages	Forfait	1		
Phase III : Montage définitif des trois reportages	Forfait	1		
Total I + II (EUR - HTVA)				
TOTAL (EUR -TTC) (si applicable)				

NOTE 1 : Les prix forfaitaires proposés ci-dessus couvrent tous les honoraires, frais d'assurance du matériel de tournage, de reproduction, de secrétariat, la marge (pour frais généraux du prestataire, les bénéficiaires et les structures de soutien) et autres dépenses liées à la préparation, la production et la soumission des rapports et documents au titre du contrat.

NOTE 2 : Il est à noter que si les projets se déroulent dans des zones à fort risques sécuritaires, aucune équipe de réalisation ne sera envoyée dans ces régions. Il incombera au Prestataire de trouver un moyen de délivrer le reportage audiovisuel.

Nom, date et signature

Estimation des frais de voyages et de séjours

Budget frais de voyages et de séjours

NOTE 1 : Les frais de voyages et de séjours comprennent les vols aller/retour, les per diem, les frais de visas, les transports, les éventuels véhicules de location, les potentiels frais de traduction et frais de vaccins. Ces frais de voyages seront remboursés à hauteur des frais réels encourus, contre justificatifs (factures et cartes d'embarquement).

Les lieux de tournage n'étant pas encore connus, les per diem (frais d'hébergement et de restauration sur place) feront l'objet d'un avenant. Les per diem sont calculés pour 5 jours de tournage maximum par destination pour deux personnes (caméraman et réalisateur).

Le paiement des frais de voyages et de séjours se fera dans la limite des montants prévus dans le Bordereau des prix.

NOTE 2 : Les voyages aériens seront effectués en classe économique et selon le trajet le plus direct possible entre le lieu de résidence du Prestataire et le lieu d'exécution du contrat (incluant les frais de déplacement du lieu de résidence vers l'aéroport).

Nom, date et signature